

MAIRIE de



INFORMATIONS MUNICIPALES

Présents : Alain TROUCHE, Jean CHAMAYOU, Christian CANIVENQ, Martine ALBERT, Anne PAUTARD, Lydie FRAYSSE, Yves DELMAS, Jacques FAURE, Sébastien CASTAN

Excusés : David MORIETTE

1. **Approbation des PV du 17 décembre 2019**

Après lecture, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 17 décembre a été approuvé à l'unanimité.

2. **BATIMENTS :**

2.1 Point sur l'utilisation du City Stade : Approbation du règlement intérieur, il sera affiché au city stade et distribué aux habitants de la commune. Les filets seront installés la 1^{ère} semaine de février, les abords sont en cours d'aménagement.

2.2 Point sur la fin des travaux de l'Atelier / Entrepôt : le portail du sous sol a été posé, les aménagements des abords sont en cours de finition.

2.3 Toiture du Préau de l'école : Un programme pour la réfection de la toiture du préau de l'école va être ouvert. Des subventions vont être demandées dans le cadre de la DETR.

3. **VOIRIE :**

3.1 Point sur l'enquête publique : Le commissaire enquêteur a remis son rapport avec un avis favorable pour l'aliénation du Chemin du Carlus et du chemin d'exploitation n°53 desservant la maison Rouanet. La vente du chemin d'exploitation n°53 se fera au profit de Monsieur Rouanet Jonathan.

3.2 Point sur le chemin du Jouvenal : Un courrier pour saisir le juge de l'expropriation est en cours de préparation pour l'évaluation du prix des terrains. L'acquisition des terrains nécessaires à l'élargissement du chemin du Jouvenal sera actée qu'après le versement par la commune des sommes définies par le juge de l'expropriation. Le démarrage des travaux pourra alors avoir lieu.

3.3 Voirie 2020 : Des devis auprès des entreprises Colas et Eurovia seront faits pour la réfection de chemins abîmés, suite aux devis le choix des chemins sera fait pour une enveloppe d'environ 50 000 € Hors Taxe.

4. **APPROBATION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE A.G.E.D.I.**

Le logiciel utilisé par la mairie est géré par un syndicat mixte. Leur statut passe d'un syndicat mixte fermé à un syndicat mixte ouvert. Le conseil municipal approuve ces nouveaux statuts.

5. RENOUELEMENT DU MATERIEL INFORMATIQUE DE LA MAIRIE

Le matériel informatique actuellement sous le système d'exploitation Windows 7 n'est plus sécurisé. Une proposition a été faite par Equasys pour le changement de deux postes. Un devis pour un nouveau photocopieur a également été fait.

Le conseil municipal attend la proposition d'une autre société d'informatique pour prendre sa décision.

6. QUESTIONS DIVERSES :

Le carnaval des Calendrettas devrait se dérouler le samedi 27 mars, décision définitive suite à la réunion qui aura lieu prochainement avec l'association des parents d'élèves.

Une réunion concernant la circulation chemin de Rouquette sera organisée le vendredi 14 février à 20 h 30 dans la salle de la Mairie.

Une étude pour un éclairage fixe sur mat avec 4 spots éclairant toute la place devant la Mairie, a été lancée. Jusqu'à maintenant un éclairage est posé par des bénévoles lors des manifestations, un éclairage fixe tout au long de l'année serait plus sécurisant et pratique.

Membre de l'Association Pour la Sauvegarde du Patrimoine Villeneuvois (ASPV), Paul SOURZAC a effectué un travail de recherche sur l'un des aspects du patrimoine historique de notre commune.

Il s'est intéressé à l'origine des noms de lieux, aux voies et chemins anciens traversant le territoire, aux diverses croix implantées à certains endroits. Paul a mis par écrit les fruits de ce long travail dans un document d'une trentaine de pages intitulé « *Les noms de lieux racontent l'histoire de Villeneuve sur Vère* ».

Ce document est à votre disposition en Mairie. **Il est gratuit.** Nous vous invitons à venir le récupérer. Les personnes ne pouvant se déplacer peuvent se faire connaître en Mairie : le document leur sera apporté à domicile.

La Maison de Service Au Public qui peut vous accompagner dans vos démarches administratives sera présente à Villeneuve sur Vère le **27 février** et le **26 mars** de **9h à 12h**. **Prenez rendez-vous dès maintenant** pour créer votre espace particulier sur le site internet des impôts en vue de faire votre **déclaration de revenus**. Sabine ROSKE sera là pour vous aider à remplir votre déclaration de revenus en toute discrétion.

MSAP - Asso. Centre sociaux du Ségala Tarnais - Sabine ROSKE
05.63.56.55.88

L'ADMR recrute des bénévoles et des salariés si vous êtes intéressé vous pouvez contacter la présidente de l'association Madame VIGUIER Béatrice au 06.85.22.98.97 ou au 05.63.56.86.15

DATES A RETENIR :

Repas de la Chasse : le dimanche 23 février 2020

Élections municipales : Le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour

Le dimanche 22 mars 2020 pour le second tour le cas échéant.

Le bureau de vote sera ouvert en continu de 08h00 à 18h00.